

La journée des Collectionneurs

Remerciements

L'équipe organisatrice du week-end des collectionneurs de Malville, qui a dû annuler son événement au dernier moment suite aux restrictions sanitaires liées au virus Covid-19, tient à remercier chaleureusement les bénévoles et les collectionneurs qui se sont déplacés pour l'occasion.

Toute l'équipe vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Foyer des jeunes basketteurs

Le "All Star Games" annulé.

En raison du contexte lié au COVID-19, le club FJB Malville a décidé d'annuler sa fête "All Star Games" qui devait avoir lieu le samedi 6 juin 2020.

L'évènement sera probablement reporté à une date ultérieure. L'équipe du Foyer des Jeunes Basketteurs vous remercie de votre compréhension.

Couleurs Yoga

Inscription prochaine saison

Depuis maintenant 9 ans, l'association COULEURS YOGA est heureuse de vous proposer des cours de yoga.

Marie-Claude et Soraya vous proposent des cours adaptés à tous, hommes, femmes, tous niveaux...
Equilibre, relaxation, postures de yoga, méditation.

Inscriptions 2020-2021 :

A partir du 1^{er} juillet

- ▶ **TARIF** : 150 € l'année payable en deux règlements (Octobre et Janvier)
- ▶ 15 personnes par cours

▶ **Contact** : Corinne par mail, couleurs.yoga@gmail.com ou par téléphone, 06.87.62.90.07

Infos département Loire-Atlantique : soutien aux associations

Loire
Atlantique

Pour aider le monde associatif à faire face à la situation et aux conséquences de la pandémie de Covid-19, le Département Loire-Atlantique crée un fonds de soutien exceptionnel doté d'au moins 2 millions d'euros, en complément des subventions qui seront effectivement versées en 2020.

Ce fonds de soutien est destiné aux acteurs qui œuvrent dans les domaines suivants : **Culture ; Sport ; Éducation populaire et lutte pour l'égalité des droits ; Éducation /séjours de découvertes et d'intégration ; Sensibilisation /éducation à l'environnement ; Lutte contre les violences faites aux femmes ; Associations caritatives.**

Les demandes adressées par les partenaires réguliers du Département seront prioritaires, mais sans être exclusives. Les situations seront regardées au cas par cas.

▶ Plus d'informations sur le site internet du département : www.loire-atlantique.fr

SMPFC

Inscriptions saison 2020-2021 par internet

Suite à la déclaration présidentielle de lundi soir 13 avril, le SMPFC a décidé d'annuler toutes les séances de signatures qui devaient avoir lieu courant juin et juillet 2020.

"Nous avons donc décidé, comme le prévoit la Fédération Française de Football (FFF), de faire nos inscriptions via internet. Voici, ci-dessous, les instructions à suivre. Vous pourrez, naturellement, appeler nos secrétaires pour tout renseignement."

▶ **Pour les licenciés (es)**, rien de nouveau par rapport à la saison dernière, avec l'opportunité de faire la demande de renouvellement directement en ligne avec les documents demandés.

▶ **Pour les mutations**, les nouveaux joueurs (ses) pourront eux aussi passer par Sports Région ou directement via le secrétariat (voir liste ci-dessous). Attention à respecter la date butoir pour démissionner, prévoir d'anticiper votre demande de changement de club.

▶ **Pour les nouvelles demandes de licences**, vous devrez vous inscrire en priorité sur Sports Région via le site du SMPFC ou sur la boîte mail d'un membre du secrétariat (voir la liste ci-dessous).

▶ **Pour les licenciés (es) n'ayant pas de boîte mail**, il sera toujours possible de renouveler ou de s'inscrire en contactant le secrétariat du SMPFC :

Secrétaire Général

CHEVRIER Jean Louis
chevrierjeanlouis101@gmail.com
Tél : 06-87-96-82-91

Secrétaire Jeunes

DOUILLARD Mireille
mireille.ass@gmail.com
Tél : 06-25-61-74-08

Secrétaire Adjointe

DURAND Virginie
virginie.durand15@orange.fr
Tél : 06-75-09-51-86

Réalisation : commission communication

Elus : Manach D, Bidaud D, Bouchere D, Brevet M-T, Esnault J-Y, Janvier M, Joalland S, Lœuillet R, Bayo D.
Membres extérieures : Cadorel Y, Perinelle A, Renon-Lego A. • Rédaction : IUNG A-S / communication@malville.fr



Rue de la Merlerie • 44260 MALVILLE
Tel : 02 40 56 42 61 • Fax : 02 40 56 04 97
www.malville.fr

Édité sur papier recyclé

Info+

Bulletin d'information mensuel

Mai 2020

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h. Sur rdv en dehors de ces horaires.

02 40 56 42 61
secretariat@malville.fr

Service urbanisme

Du lundi au vendredi (fermé le jeudi). Sans RDV de 9h à 12h. Sur RDV : 14h - 17h.

02 40 56 04 94
urbanisme@malville.fr

Service association

Lundi / mardi / mercredi / jeudi : ouvert le matin. Vendredi : toute la journée.

02 40 56 09 20
association@malville.fr

Restaurant scolaire

02 40 56 46 03
restaurant-municipal@malville.fr

Service Enfance et Affaires scolaires

Accueil public : 9h à 12h du lundi au vendredi. Après-midi : sur rendez-vous.

06 75 56 82 56
service-enfance@malville.fr

CCAS

Accueil public : lundi et mardi : 9h-12h / 14h-17h. Sur RDV du mercredi au vendredi.

02 40 56 04 91

Chères Malilloises, chers Malillois,

Il n'aura pas fallu longtemps pour voir basculer nos vies dans la plus grande incertitude. Suite aux premières informations émanant de Chine où le coronavirus s'est déclaré et où des hôpitaux sont sortis de terre en quelques jours pour faire face à l'explosion des personnes malades, puis apprenant que certains membres d'une réunion « évangélique » organisée dans l'Est de la France avaient été touchés par ce même virus avant que notre pays soit contaminé à une vitesse exponentielle, nous ne pouvons que constater que les choses deviennent un peu « apocalyptiques ». Les renseignements qui nous sont donnés restent, il faut bien le reconnaître, assez flous, le gouvernement et les experts médicaux se trouvant devant une situation totalement inédite.

Alors que vous dire et que faire ?

Tout simplement, vous rappeler de bien veiller à observer scrupuleusement les gestes barrières et de ne pas se penser invincibles car tout un chacun peut être hélas touché par ce virus très contagieux. C'est du simple bon sens !

Cette situation n'est pas inédite puisque notre pays a déjà vécu des pandémies par le passé (en 1919/20, en 1957/58, en 1969/70 par exemple) mais il est essentiel d'être prudent car elles peuvent avoir des conséquences extrêmement graves. Toutefois, soyons certains d'une chose : c'est qu'une solution appropriée et adaptée sera trouvée, même s'il faut un peu de temps pour cela. Après la guerre, il y a toujours eu la Paix, c'est uniquement en ceci qu'il faut croire !! Garder espoir dans l'avenir, les chercheurs vont bien réussir à trouver un vaccin pour nous protéger. Pour terminer mon propos, je ne peux que souhaiter que cette « guerre » nous permette d'être plus attentifs à ceux qui ont besoin d'un accompagnement ; sachons aider nos proches à passer ce cap si particulier.

Protégez vous bien et surtout ne lâchez rien !

Nous sortirons vainqueurs de cette période difficile.

Le MAIRE,
Dominique MANACH



www.malville.fr

L'Assurance Maladie : Continuez à prendre soin de votre santé

En Loire-Atlantique comme ailleurs, depuis le début de l'épidémie de COVID-19, certains patients renoncent à consulter leur médecin, mais aussi leur infirmier ou leur chirurgien-dentiste, comme ils le font habituellement. Ces possibles renoncements ou reports de soins peuvent avoir des conséquences graves sur la santé.

Contactez votre professionnel de santé habituel.

En cas de besoin, il faut donc impérativement contacter son médecin traitant, son médecin spécialiste ou un médecin le plus proche de son domicile au cas où le médecin habituel ne serait pas disponible.

Les personnes âgées polypathologiques, notamment, doivent ainsi continuer à consulter leur médecin régulièrement.

Les personnes atteintes d'une maladie chronique également. Les autorités de santé ont mis en place des mesures dérogatoires pour renouveler en pharmacie les ordonnances pour les traitements de longue durée mais les patients concernés doivent appeler leur médecin en cas de symptômes ou signes inhabituels.

Le suivi de grossesse, auprès d'un gynécologue, d'une sage-femme ou d'un médecin généraliste, ne doit par ailleurs pas être interrompu.

De la même façon, des retards de prise en charge auprès de son orthophoniste, de son infirmier, de son chirurgien-dentiste, de sa sage-femme, de son masseur-kinésithérapeute, de son pédicure-podologue... sont susceptibles d'entraîner des problèmes de santé plus graves.



La téléconsultation se développe !

Lorsque la situation le permet, les médecins, infirmières, sages-femmes et orthophonistes proposent des téléconsultations ou des consultations par téléphone. Il est désormais possible pour les masseurs-kinésithérapeutes de suivre certains patients en rééducation à distance, par téléconsultation.

Si la consultation à distance n'est pas possible, comme c'est le cas pour certaines pathologies, les rendez-vous peuvent s'effectuer en toute sécurité en cabinet, en maison de santé ou en centre de santé, avec des mesures adaptées de protection et d'hygiène. Ainsi, les infirmier(e)s poursuivent, comme à l'accoutumée, leurs permanences de soins. Il en est de même pour les soins orthophoniques qui ne peuvent pas être différés.

Une organisation spécifique est également mise en place par les masseurs-kinésithérapeutes, les chirurgiens-dentistes et les pédicures-podologues pour les soins urgents.

Intercommunalité



Environnement : Infos collectes et déchetteries

► **Collecte des déchets : Concernant les jours fériés du mois de mai, pas de modifications, le ramassage des sacs jaunes et des ordures ménagères aura lieu mercredi 6 mai (puis les 13 -20 et 27 mai)**

► **Réouverture des déchetteries et aire de déchets verts de Malville. Horaires jusqu'au 9 mai :**

Vous trouverez toutes les informations et consignes sur le site de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon. Restez connectés sur www.estuaire-sillon.fr

Les 4 déchetteries de l'intercommunalité sont ouvertes du lundi au samedi jusqu'au 9 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. **L'aire de déchets verts de Malville est ouverte le lundi et le samedi uniquement (9h-12h / 14h-17h).**

Prévoir une attestation de déplacement (cocher la case 2 de l'attestation dérogatoire).

Des consignes très strictes sont mises en place, merci de les consulter sur le site internet avant de vous déplacer et de les respecter.

Il faudra faire preuve de patience et de courtoisie, nous comptons sur votre compréhension. Le service environnement reste à votre disposition pour plus de renseignements.

► **Plus d'infos sur le site www.estuaire-sillon.fr ou www.malville.fr rubrique "Actualités"**



Aire de déchets verts de Malville

Infos municipales

Distribution de fleurs : infos pratiques

Pour les personnes qui en ont fait la demande, la distribution de fleurs est, pour le moment, maintenue avec des procédures de sécurité et gestes barrières à respecter.

Les infos et consignes vous seront communiquées très prochainement sur www.malville.fr rubrique "Actualités".

Rappel des dates de distribution

- Mercredi 13 mai 2020 (de 16h à 19h)
- Vendredi 15 mai (de 16h à 19h)
- Samedi 16 mai (de 9h à 12h).

Réouverture des jardins Familiaux :

Les jardins familiaux ont été réouverts. 15 Malvillois vont ainsi pouvoir s'occuper de leur jardin, fermé depuis le début du confinement. Un accès restreint et des conditions sont à respecter :

- La sortie ne doit pas excéder 1 h par jour.
- Respecter les gestes barrières.
- Sur site, aucun rassemblement entre jardiniers n'est autorisé
- Cocher la case n° 5 sur l'autorisation de sortie. N'oubliez pas la date et heure de SORTIE.

La préfecture a demandé que les contrôles soient effectués avec discernement, dans la mesure où les jardins familiaux sont parfois situés à plus d'un kilomètre du domicile.

Repas des aînés : reporté

Le repas des aînés, qui devait avoir lieu mercredi 27 mai, est reporté en fin d'année. Nous ne manquerons pas de vous communiquer la date prochainement.

- Les inscriptions pour le repas de fin d'année reprendront en septembre.

Concert "Vaguement la jungle" : reporté

Le concert de « Vaguement la Jungle » qui était initialement prévu le samedi 16 mai 2020 à 20h30 au Café-Théâtre de Malville est reporté.

- Il aura lieu samedi 17 octobre à 20h30 au Café-Théâtre.

Aides et initiatives citoyennes

La commune, avec l'aide des entreprises, artisans, commerçants et de l'intercommunalité, se mobilise pour vous informer des initiatives et actions solidaires liés à la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement. N'hésitez pas à vous connecter régulièrement sur le site de la commune www.malville.fr rubrique "Actualités". Une page a été créée pour recenser les actions solidaires, elle se nomme "**Confinement : les initiatives citoyennes et actions solidaires**".

Les commerces ouverts à Malville

La CCES (Communauté de Communes Estuaire et Sillon) a mis en place une cartographie (mise à jour régulière-ment) pour recenser les commerces ouverts du Territoire.

À Malville, les commerces ouverts sont : ► **Pharmacie** (horaires : 09h-12h30 - 14h30-19h30 et le samedi 9h-12h30 / 02 40 56 44 58). ► **Boulangerie** (Du lundi au samedi : 6H30-13H30. 02 40 05 76 68). ► **Caviste** (Du mardi au samedi : 10H-13H (+ livraisons tous les après-midis). 02 40 56 06 42 / www.biere-pression-44.fr) ► **Ferme Maliceine (vente de poulets)** (Samedi matin devant la boulangerie / vente à la ferme également / 02 40 05 78 35 / www.ferme-maliceine.fr / christophe@ferme-maliceine.fr) ► **Station service** - Rue des musiciens MALVILLE. 7j/7 24/24 : carte bancaire uniquement.

► **Tabac-Presse** : Du lundi au samedi : 8H-13H / 02 40 56 45 49 ► **Supermarché Utile** (Du lundi au samedi : 9H-12H30 / 15H -18H30 - Dimanche : 9H00-12H30 / 02 40 56 08 96).

► **Atlantic Pépinière**. Ouvert en Drive uniquement pour des commandes de potager (info@atlanticpepinier.com). 02 40 56 46 15/ www.atlanticpepinier.com. (Plus d'infos sur leur page facebook).

Urbanisme : Suspension des délais d'instruction en matière d'urbanisme

Pour faire face à l'épidémie de covid-19, le gouvernement a adopté la loi d'urgence n° 2020-290 du 25 mars 2020.

L'article 8 de l'ordonnance n°2020-427 du 15 avril 2020 complète l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 en introduisant des dispositions particulières aux enquêtes publiques et aux délais applicables en matière d'urbanisme.

Pour le moment, les délais d'instruction sont donc suspendus jusqu'au 24 mai. **Sont concernées les demandes d'autorisation d'urbanisme dont les délais n'avaient pas expiré à la date du 12 mars 2020 et les demandes déposées à partir du 12 mars.**

- Plus d'infos sur le site www.malville.fr rubrique "Actualités" ou par téléphone 02 40 56 04 94 (madame BLIGUET-service urbanisme).

Agenda

8 mai **Commémoration du 8 mai**
Dépôt de Gerbe et montée des couleurs à huis clos au cimetière.

Retrouvez les horaires et infos supplémentaires sur www.malville.fr rubrique Agenda